

## La Lettre d'information

## Projet de territoire

de la Communauté de Communes du Pays Foyen

N°1 Novembre 2023

Notre projet, notre avenir

Madame, Monsieur, Cher(e)s administré(e)s,

Je suis heureux de m'adresser directement à vous dans cette « Lettre d'information du projet de territoire de la Communauté de Communes du Pays Foyen », qui vous sera envoyée deux fois par an, afin que vous preniez connaissance des grands projets à venir et des services de la Communauté de Communes (CdC) du Pays Foyen.

En arrivant à la présidence de la Communauté de Communes du Pays Foyen, je me suis engagé à faire sortir de terre des projets qui façonneront durablement le Pays Foyen et lui permettront d'accroitre son attractivité. C'est en effet le rôle d'aménageur des communautés de communes que d'engager ces investissements structurants. Pour y parvenir, j'ai immédiatement mis en place, avec toute mon équipe et en accord avec les maires des communes de la CdC, une démarche participative et à l'écoute des 20 communes du Pays Foyen. J'ai demandé à ce qu'un projet de territoire soit rédigé et construit PAR les élus, POUR les habitants et leur territoire. Élus communautaires et municipaux se sont réunis pour faire un diagnostic de territoire, qui a servi de base pour rédiger le Projet de territoire du Pays Foyen, validé à l'unanimité par le conseil communautaire du 7 juin 2022. Ce projet de territoire a déjà permis de créer la première Maison des entreprises du Pays Foyen, de mettre sur les rails le nouvel Office de tourisme (futur Espace tourisme, vin, culture et patrimoine du Pays Foyen) et le futur Pôle multimodal à la gare TER de Sainte-Foy-la-Grande/Pineuilh.

Le projet de financement du centre aqualudique, n'ayant pas recueilli l'adhésion de certains conseils municipaux, a été mis entre parenthèses. Aussi, j'ai souhaité proposer aux élus l'avenant n°2 du projet de territoire.

- Pour lutter contre la désertification médicale et permettre à chacun de vous de se soigner à proximité de l'hôpital et de votre domicile, il faut développer l'activité du Centre de santé. Pour ce faire, l'ancien centre des impôts de Sainte-Foy-la-Grande sera rénové et il pourra ainsi accueillir plus de médecins et des internes en médecine dans de meilleures conditions.
- Pour améliorer la qualité de nos services, nous moderniser et vous proposer sur un seul et même lieu l'ensemble des services à la population (guichet unique), allant de la petite enfance au grand-âge, nous souhaitons installer un Hôtel communautaire dans l'ancienne gendarmerie de Sainte-Foy-la-Grande.
- Pour renforcer l'offre d'équipements sportifs du territoire, un bâtiment qui s'adresse à toutes les générations sera construit sur la zone Aquitania à Pineuilh. Il sera composé d'une partie dédiée à la jeunesse dans le cadre des activités proposées par les centres de loisirs du Pays Foyen et d'une partie dédiée au sport-boules.
- Pour accroitre notre attractivité touristique, développer les activités nautiques et valoriser les berges de la Dordogne, la zone du Cléret et celle des Bardoulets à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt seront réaménagées et renforceront les activités nautiques des clubs d'aviron et de canoë kayak sur la Dordogne.

Cette 2<sup>ème</sup> phase du Projet de territoire a été votée à l'unanimité en conseil communautaire du 13 juin 2023.

Je compte sur l'engagement solidaire des conseils municipaux de chaque commune de notre territoire pour permettre à la CdC de concrétiser ces investissements importants pour mettre le Pays foyen au niveau de ses voisins, investissements décidés et validés collectivement, équilibrés financièrement sans augmentation des impôts locaux.

Soyez assurés de mon engagement sans faille au profit de notre territoire et de ses habitants, je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'avancée de nos projets lors de ma prochaine lettre.

Je vous prie d'agréer, mes cher(e)s concitoyen(ne)s l'assurance de mes sentiments distingués.

Pierre Robert Président de la Communauté de Communes du Pays Foyen

## Zoom sur : le Bureau mobilité du Pays foyen

Pour favoriser l'accès à l'emploi et pallier le manque d'offre de transport en commun sur notre territoire, nous avons mené un travail en réseau et en coopération avec les acteurs du territoire et nos partenaires pour proposer des solutions de mobilités solidaires adaptées.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, il est possible :

- De louer 2 véhicules thermiques via une convention avec l'association APREVA,
- De louer 2 scooters et 2 voitures sans permis via une convention avec la Régie LibRT,
- De louer 6 vélos à assistance électrique,
- De bénéficier d'un accompagnement vers l'autonomie en matière de mobilité par la Plateforme mobilité du Libournais avec des permanences organisées dans les France Services du territoire.

Ces mobilités solidaires sont accessibles sur prescription auprès de Pôle Emploi, du PLIE, de la Mission Locale ou encore de la Maison départementale des solidarités.

Grâce à cette nouvelle offre de services je souhaite favoriser l'accès à l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle tout en accompagnant les personnes vers une autonomie en matière de mobilité.

Aussi, afin de toucher davantage d'usagers, le transport à la demande (TAD), sera remplacé en janvier 2024 par le transport d'utilité sociale (TUS). Ce dernier, sera accessible sur des critères plus larges que ceux du TAD, et permettra notamment à la jeunesse d'avoir accès à une offre de mobilité adaptée.

Pour en savoir plus, je vous encourage à contacter le Bureau mobilité du Pays Foyen situé dans les locaux de France Services à Sainte-Foy-la-Grande au

05.57.48.60.90 et à consulter le site internet -www.paysfoyen.fr

Un dossier spécial Mobilités sera proposé dans le Pays Foyen Mag à paraître en janvier 2024











paysfoyen.fr